

VENTES A L'ENCAU. VENTES A L'ENCAU. VENTES A L'ENCAU

M. A. Baccich M. A. Baccich
VENTE EN PARTAGE.
BONNE ENCOIGNURE POUR COMMERCE,
1201-1203 Rue Barthélemy, Coin de la Rue Marais,
A L'ENCAU, JEUDI, LE 26 DECEMBRE 1907, A MIDI.

PAR M. BAUGHN, Receveur. En vertu d'un jugement de l'Honorable le Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Valentine Springer et au vs Hubert Springer, No 94,900. Cour Civil de District, Division B, le 21 novembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907. Cour Civil de District, Division B, le 21 novembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907. Cour Civil de District, Division B, le 21 novembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

Kernaghan, Cordill & Parkerson.
ANNOUVE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.
Placement Productif en le Cottage Double.

PAR KERNAUGH, CORDILL & PARKERSON, Receveurs. En vertu d'un jugement de l'Honorable le Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John H. Bakers et au vs John H. Bakers et au vs John H. Bakers, No 83,801. Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le 21 novembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:
EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE,
EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:
\$12 - - - Un An | \$6 - - - 6 Mois | \$3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris
\$15.15 - - Un An | \$7.55 - - 6 Mois | \$3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:
\$3.00 - - Un An | \$1.50 - - 6 Mois | \$1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:
\$4.05 - - Un An | \$2.05 - - 6 Mois | \$1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE.
Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postaux ou par Traités sur Express.

I. B. Rennyson

ANNOUVE JUDICIAIRE.
DANS L'AFFAIRE DE L'INTERDICTION DE Mrs MARTHA MORAN.
No 76,108. Cour Civil de District, paroisse d'Orléans, Division B, le 21 novembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

Carrère & Keeney

ANNOUVE JUDICIAIRE.
Trois lots et améliorations, rue Delachaise, coin Freret,
JEUDI, 12 décembre, 1907, à midi.

PAR CARRERE & KEENEY, Receveurs.

PAR CARRERE & KEENEY, Receveurs. En vertu d'un jugement de l'Honorable le Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John H. Bakers et au vs John H. Bakers, No 83,801. Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le 21 novembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John A. Braconman.
COUR CIVILE DE DISTRICT DE LA paroisse d'Orléans. No 84,817. Division B. A l'égard de John A. Braconman, défunt, la succession de son fils John A. Braconman, défunt, a été déclarée ouverte le 21 novembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

Succession de John H. Hume.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 84,817. Division B. A l'égard de John H. Hume, défunt, la succession de son fils John H. Hume, défunt, a été déclarée ouverte le 21 novembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

Succession de Charlotte Gourner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 84,817. Division B. A l'égard de Charlotte Gourner, défunte, la succession de son fils Charlotte Gourner, défunte, a été déclarée ouverte le 21 novembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

Succession de Joseph H. Hume.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 84,817. Division B. A l'égard de Joseph H. Hume, défunt, la succession de son fils Joseph H. Hume, défunt, a été déclarée ouverte le 21 novembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

Succession de C. George Lemaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 84,817. Division B. A l'égard de C. George Lemaux, défunt, la succession de son fils C. George Lemaux, défunt, a été déclarée ouverte le 21 novembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

Peter Gallagher.

ANNOUVE JUDICIAIRE.
Mardi, le 10 décembre 1907
Succession de John McOae.
No 83,436. Cour Civil de District, Div. A

Propriété de Valeur dans le Premier District.

La Résidence Double en Briques à Deux Etages.

La Bâtisse Simple en Bois à Deux Etages.

PAR PETER GALLAGHER, Receveur.

PAR PETER GALLAGHER, Receveur. En vertu d'un jugement de l'Honorable le Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John McOae, défunt, la succession de son fils John McOae, défunt, a été déclarée ouverte le 10 décembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

Fitzpatrick & Cie.

ANNOUVE JUDICIAIRE.
Attention Electriciens, marchands et consommateurs dans tout le Sud!!!

JEUDI, 19 Décembre, A 11 heures a. m.

SANS LIMITER OU RESERVE!

PAR FITZPATRICK & CO., Receveurs. En vertu d'un jugement de l'Honorable le Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John McOae, défunt, la succession de son fils John McOae, défunt, a été déclarée ouverte le 19 décembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mary Flinnstein.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 84,817. Division B. A l'égard de Mary Flinnstein, défunte, la succession de son fils Mary Flinnstein, défunte, a été déclarée ouverte le 19 décembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

Succession de C. George Lemaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 84,817. Division B. A l'égard de C. George Lemaux, défunt, la succession de son fils C. George Lemaux, défunt, a été déclarée ouverte le 19 décembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

Lionel M. Ricau

ANNOUVE JUDICIAIRE.
OIGNONS! OIGNONS!
SAMEDI, le 7 Décembre, A 11 heures A. M. au T. & P. R. R. Depot, pied de la rue Thalie.

PAR LIONEL M. RICAU, Receveur.

PAR LIONEL M. RICAU, Receveur. En vertu d'un jugement de l'Honorable le Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John McOae, défunt, la succession de son fils John McOae, défunt, a été déclarée ouverte le 7 décembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

ANNOUVE JUDICIAIRE.
Une Occasion pour Spéculation.

4 lots de terre dans le Troisième District.

Succession de Joseph Barthol.

PAR LIONEL M. RICAU, Receveur.

PAR LIONEL M. RICAU, Receveur. En vertu d'un jugement de l'Honorable le Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Joseph Barthol, défunt, la succession de son fils Joseph Barthol, défunt, a été déclarée ouverte le 7 décembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

Jas. A. Brennan et fille.

ANNOUVE JUDICIAIRE.
COTTAGE SIMPLE, 1638 rue Painters, entre les rues N. Roman et Priour.

Succession de Antoine ou Antoine Sélar.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 84,817. Division B. A l'égard de Antoine Sélar, défunt, la succession de son fils Antoine Sélar, défunt, a été déclarée ouverte le 7 décembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

ANNOUVE JUDICIAIRE.

COUR CIVILE DE DISTRICT. No 83,190. Division B. Succession de Bridget McOae, veuve de Aloisio Williams. A l'égard de Bridget McOae, défunte, la succession de son fils Aloisio Williams, défunt, a été déclarée ouverte le 7 décembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

ANNOUVE JUDICIAIRE.

COUR CIVILE DE DISTRICT. No 83,190. Division B. Succession de Bridget McOae, veuve de Aloisio Williams. A l'égard de Bridget McOae, défunte, la succession de son fils Aloisio Williams, défunt, a été déclarée ouverte le 7 décembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

ANNOUVE JUDICIAIRE.

COUR CIVILE DE DISTRICT. No 83,190. Division B. Succession de Bridget McOae, veuve de Aloisio Williams. A l'égard de Bridget McOae, défunte, la succession de son fils Aloisio Williams, défunt, a été déclarée ouverte le 7 décembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

ANNOUVE JUDICIAIRE.

COUR CIVILE DE DISTRICT. No 83,190. Division B. Succession de Bridget McOae, veuve de Aloisio Williams. A l'égard de Bridget McOae, défunte, la succession de son fils Aloisio Williams, défunt, a été déclarée ouverte le 7 décembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

ANNOUVE JUDICIAIRE.

COUR CIVILE DE DISTRICT. No 83,190. Division B. Succession de Bridget McOae, veuve de Aloisio Williams. A l'égard de Bridget McOae, défunte, la succession de son fils Aloisio Williams, défunt, a été déclarée ouverte le 7 décembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

ANNOUVE JUDICIAIRE.

PAR KERNAUGH, CORDILL & PARKERSON, Receveurs. En vertu d'un jugement de l'Honorable le Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John H. Bakers et au vs John H. Bakers, No 83,801. Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le 21 novembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

ANNOUVE JUDICIAIRE.

PAR KERNAUGH, CORDILL & PARKERSON, Receveurs. En vertu d'un jugement de l'Honorable le Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John H. Bakers et au vs John H. Bakers, No 83,801. Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le 21 novembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

ANNOUVE JUDICIAIRE.

PAR KERNAUGH, CORDILL & PARKERSON, Receveurs. En vertu d'un jugement de l'Honorable le Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John H. Bakers et au vs John H. Bakers, No 83,801. Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le 21 novembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

ANNOUVE JUDICIAIRE.

PAR KERNAUGH, CORDILL & PARKERSON, Receveurs. En vertu d'un jugement de l'Honorable le Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John H. Bakers et au vs John H. Bakers, No 83,801. Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le 21 novembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

ANNOUVE JUDICIAIRE.

PAR KERNAUGH, CORDILL & PARKERSON, Receveurs. En vertu d'un jugement de l'Honorable le Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John H. Bakers et au vs John H. Bakers, No 83,801. Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le 21 novembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

ANNOUVE JUDICIAIRE.

PAR KERNAUGH, CORDILL & PARKERSON, Receveurs. En vertu d'un jugement de l'Honorable le Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John H. Bakers et au vs John H. Bakers, No 83,801. Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le 21 novembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

ANNOUVE JUDICIAIRE.

PAR KERNAUGH, CORDILL & PARKERSON, Receveurs. En vertu d'un jugement de l'Honorable le Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John H. Bakers et au vs John H. Bakers, No 83,801. Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le 21 novembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

ANNOUVE JUDICIAIRE.

PAR KERNAUGH, CORDILL & PARKERSON, Receveurs. En vertu d'un jugement de l'Honorable le Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John H. Bakers et au vs John H. Bakers, No 83,801. Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le 21 novembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

ANNOUVE JUDICIAIRE.

PAR KERNAUGH, CORDILL & PARKERSON, Receveurs. En vertu d'un jugement de l'Honorable le Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John H. Bakers et au vs John H. Bakers, No 83,801. Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le 21 novembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

ANNOUVE JUDICIAIRE.

PAR KERNAUGH, CORDILL & PARKERSON, Receveurs. En vertu d'un jugement de l'Honorable le Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John H. Bakers et au vs John H. Bakers, No 83,801. Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le 21 novembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

ANNOUVE JUDICIAIRE.

PAR KERNAUGH, CORDILL & PARKERSON, Receveurs. En vertu d'un jugement de l'Honorable le Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John H. Bakers et au vs John H. Bakers, No 83,801. Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le 21 novembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

ANNOUVE JUDICIAIRE.

PAR KERNAUGH, CORDILL & PARKERSON, Receveurs. En vertu d'un jugement de l'Honorable le Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John H. Bakers et au vs John H. Bakers, No 83,801. Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le 21 novembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

ANNOUVE JUDICIAIRE.

PAR KERNAUGH, CORDILL & PARKERSON, Receveurs. En vertu d'un jugement de l'Honorable le Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John H. Bakers et au vs John H. Bakers, No 83,801. Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le 21 novembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

ANNOUVE JUDICIAIRE.

PAR KERNAUGH, CORDILL & PARKERSON, Receveurs. En vertu d'un jugement de l'Honorable le Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John H. Bakers et au vs John H. Bakers, No 83,801. Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le 21 novembre 1907, et en vertu de son arrêt du 15 Mars 1907 et du 21 Nov. 1907.

QUI EST ST-PAUL, L'ENCHANTEUR?
Demandez-le à l'Abaille.
18 mai-1 m